

WWW.

ONE.

ORG/

DATA/

FR



EN BREF¹

Depuis cinq ans, le Rapport DATA suit l'engagement historique pris en 2005 envers l'Afrique subsaharienne par le G8 et l'Union européenne (UE) lors du Sommet du G8 de Gleneagles. Un engagement qui devait être rempli en 2010, alors que la route vers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont la cible est 2015, a été parcourue aux deux tiers.

2010 était une année de réflexion. 2011 est tournée vers l'avenir.

En 2010, l'aide au développement accordée à l'Afrique a atteint des niveaux sans précédent. Toutefois, les augmentations enregistrées au cours des cinq dernières années n'ont pas suffi à tenir les engagements pris en 2005. Et il n'est pas certain que les Etats soient prêts à redoubler d'efforts pour atteindre ces objectifs. Les plafonnements et les réductions de la part de certains bailleurs de fonds risquent de ralentir les avancées récentes accomplies dans la lutte contre le VIH/sida et le paludisme, le développement de la productivité agricole et la scolarisation des enfants.

Les prochaines décisions budgétaires des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la France et de l'UE serviront de baromètre afin de savoir quels pays auront la volonté politique de tenir leurs engagements envers l'Afrique pour les cinq années à venir. Le Premier ministre britannique, David Cameron, a déjà montré l'exemple – tant sur un plan politique que moral – en décidant de maintenir l'objectif du Royaume-Uni de consacrer 0,7% du RNB à l'APD d'ici à 2013 malgré les coupes budgétaires du gouvernement.

A l'échelle mondiale, la volonté de la communauté internationale de continuer de progresser vers la réalisation des OMD sera mise à l'épreuve par la Conférence des donateurs de GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation) et le financement du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

L'APD n'est que l'un des volets du développement et l'une des facettes de son financement. Outre le renforcement de l'aide au développement, la dernière décennie a vu l'avènement d'autres flux de ressources qui bénéficient aux pays d'Afrique subsaharienne, notamment les transferts de fonds des migrants, les investissements directs étrangers et la mobilisation des ressources domestiques.

Les ressources domestiques occupent une place prépondérante dans le financement du développement. Il est essentiel de mettre en place une assiette fiscale afin de créer une source durable de recettes publiques et renforcer le lien entre le gouvernement et ses citoyens. L'amélioration de la perception des recettes et la croissance économique ont permis de doubler les recettes nationales en valeur nominale en Afrique subsaharienne entre 2004 et 2010. Celles-ci atteignent des niveaux sept fois supérieur au volume d'APD accordée à la région en 2010.

Bien que les ressources nationales représentent une part importante du financement, trop de zones d'ombre subsistent sur la façon dont elles sont allouées. Les politiques intelligentes s'attachent à ce que les ressources soient consacrées à la réduction de la pauvreté et distribuées de manière efficace et responsable afin d'obtenir de bons résultats. L'amélioration de la gouvernance et une croissance économique inclusive permettent d'augmenter les recettes nationales, de garantir un investissement transparent et efficace et, sur le long terme, de créer un environnement dans lequel l'aide au développement ne sera plus nécessaire.

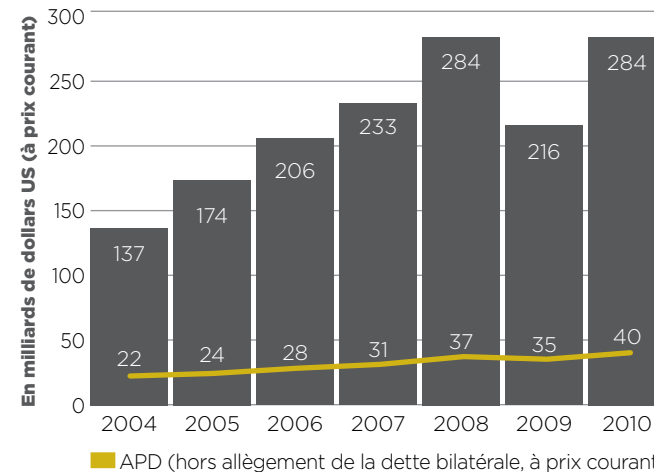
Le débat sur le financement du développement prend un nouveau virage, tout comme le Rapport DATA 2011 qui s'attache à l'efficacité, à l'innovation et au rôle des nouveaux partenaires dans le domaine de l'aide au développement.²

Le chemin qu'il reste à parcourir d'ici à 2015 est plus incertain que la voie empruntée vers 2010. Cet environnement difficile exige de la part de tous les partenaires du développement - gouvernements africains, bailleurs de fonds et acteurs du secteur privé – qu'ils s'attachent à nouveau à l'efficacité, à l'innovation et aux résultats afin de garantir utilisation optimale des fonds destinés au développement.

FIGURE 1

RESSOURCES DOMESTIQUES DE L'AFSS 2004-10

Statistiques sur les ressources domestiques, 'Rapport intermédiaire 2011', Examen mutuel de l'efficacité du développement (MRDE), Commission économique pour l'Afrique et Organisation de coopération et de développement économiques



RÉTROSPECTIVE

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ACCORDÉE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE A CONNU UNE AUGMENTATION HISTORIQUE CES DIX DERNIÈRES ANNÉES, NOTAMMENT PENDANT LES CINQ ANNÉES QUI ONT SUIVI GLENEAGLES

Depuis 2000, l'aide au développement accordée à l'Afrique subsaharienne a augmenté de 14,819 milliards d'euros (19,628 milliards de dollars), comparé à la diminution de 1,359 milliards d'euros (1,8 milliard de dollars) enregistrée entre 1990 et 2000. Les pays du G7 et de l'UE ont largement contribué à cette embellie en allouant respectivement 11,796 milliards d'euros (15,625 milliards de dollars) et 7,134 milliards d'euros (9,45 milliards de dollars) à la région depuis 2000.

Ces hausses se sont accélérées dans les cinq années qui ont suivi Gleneagles. L'effort consenti depuis 2005 représente 63% du montant de l'augmentation observée depuis 2000 (soit 9,395 milliards d'euros ou 12,444 milliards de dollars). Cette accélération a été davantage marquée pour les pays du G7, où plus des deux-tiers de la hausse (68%, soit 8,06 milliards d'euros ou 10,68 milliards de dollars) s'est produite après 2005.

PROGRÈS DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT : 2009-10

Entre 2009 et 2010, l'aide au développement mondiale a progressé de 6 % pour atteindre un total de 94,423 milliards d'euros (125,064 milliards de dollars). La hausse de l'aide accordée à l'Afrique subsaharienne a été de 7 % (pour atteindre un total de 29,956 milliards d'euros, soit 39,677 milliards de dollars), une croissance légèrement supérieure à la moyenne mondiale. Les augmentations les plus marquées proviennent du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Elles correspondent cependant à des décisions budgétaires prises avant les mesures d'austérité introduites entre 2010 et 2011. Les flux d'aide publique au développement (APD), qui mesurent les versements effectifs, ne peuvent refléter les augmentations ou réductions de l'aide qu'un ou deux ans après une décision budgétaire. Ceci s'explique par les délais nécessaires à la conception de programmes et au déblocage de fonds. L'incidence des mesures d'austérité devrait se ressentir sur les décaissements d'APD en 2012 et au-delà, et il est à prévoir qu'un grand nombre de bailleurs de fonds ne pourront tenir leurs engagements.

FIGURE 2

APD 2010 DU G7 (HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE BILATÉRALE)

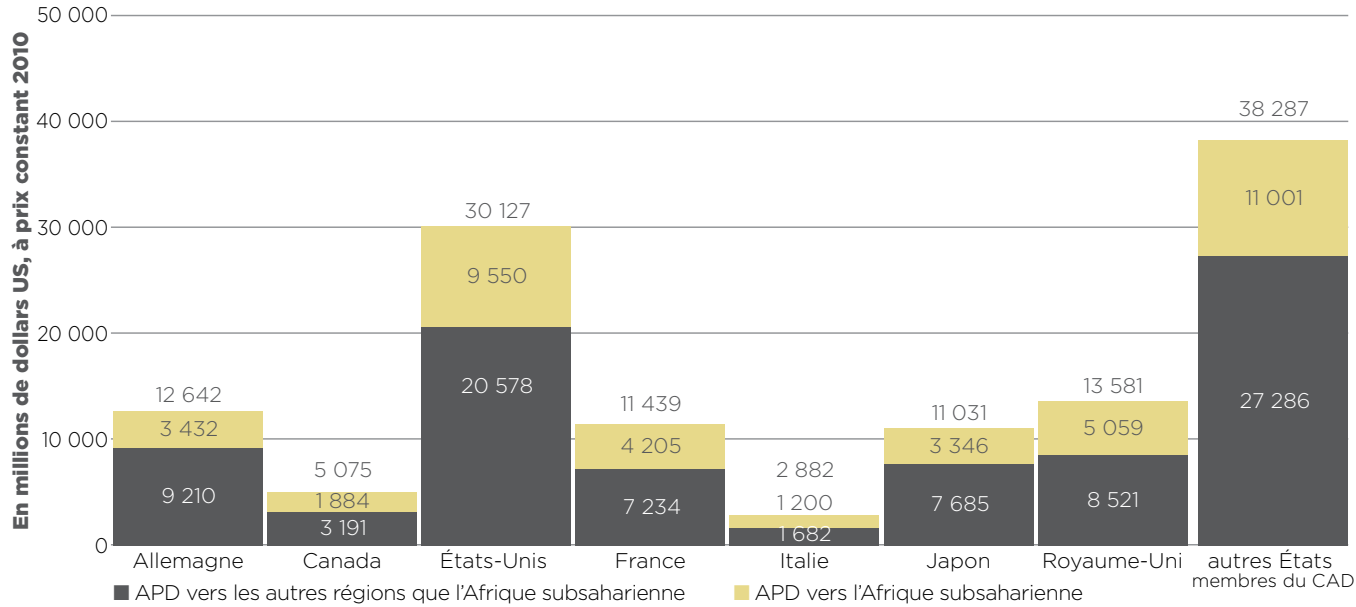
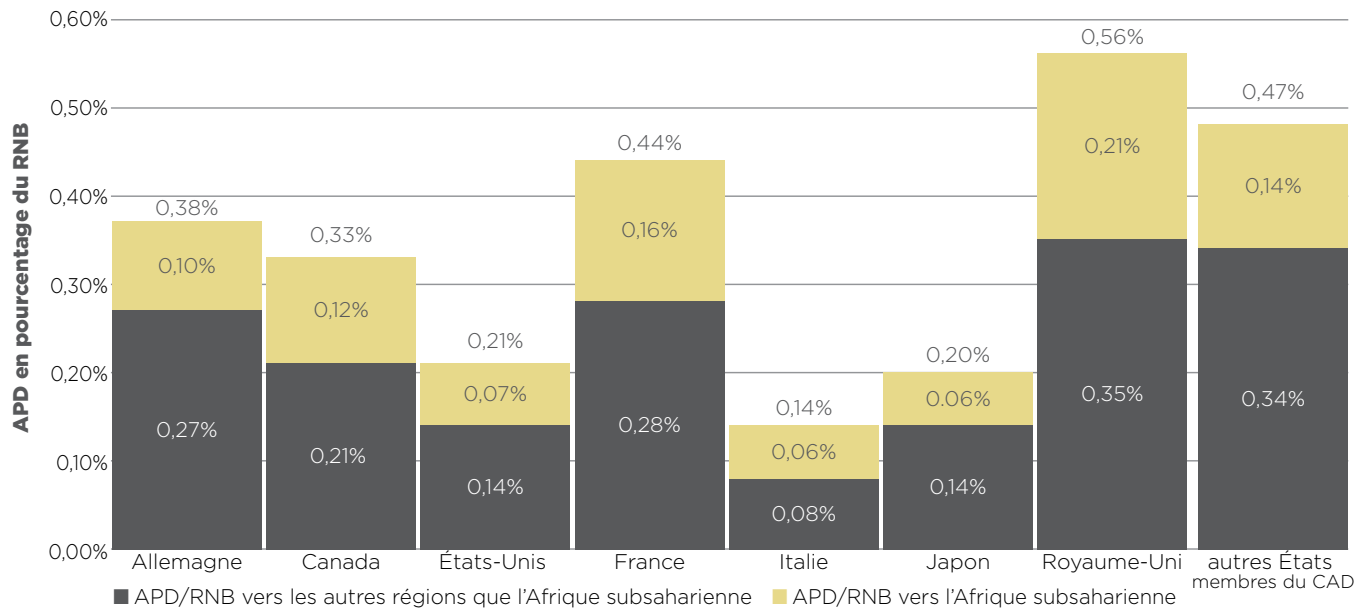


FIGURE 3

APD/RNB 2010 DU G7 (HORS ALLÈGEMENT DE LA DETTE BILATÉRALE)



RÉSULTATS DEPUIS 2000

750 000

enfants ont été sauvés grâce aux actions de lutte contre le paludisme en Afrique

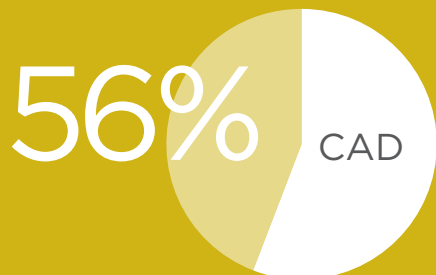
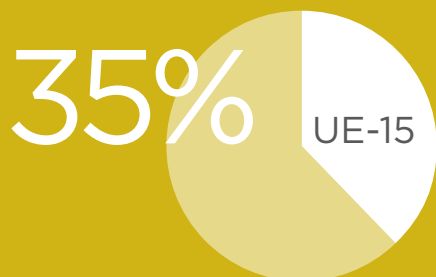
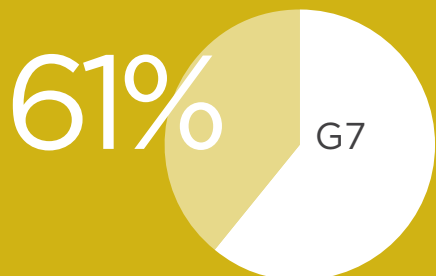
4

millions d'Africains séropositifs ont eu accès à un traitement

46,5

millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés en Afrique subsaharienne

% D'ENGAGEMENTS FORMULÉS À GLENEAGLES ATTEINTS EN 2010



LES RÉSULTATS ENREGISTRÉS DEPUIS 2000 DÉMONTRENT QU'INVESTIR DANS LE DÉVELOPPEMENT EST UNE MÉTHODE QUI A FAIT SES PREUVES

L'accroissement de l'aide au développement couplé aux efforts africains a aidé à accomplir des progrès significatifs dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne pendant la décennie qui vient de s'écouler.

Depuis 2000:

- Près de 750 000 vies d'enfants ont été sauvées grâce au renforcement des actions de lutte contre le paludisme dans 34 pays endémiques de la région;³
- 46,5 millions d'enfants supplémentaires ont été scolarisés dans l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne;⁴
- Près de 4 millions de personnes dans la région ont eu accès à un traitement antirétroviral qui contribue à l'allongement et à l'amélioration de la vie des séropositifs;⁵
- La production agricole dans 17 pays d'Afrique subsaharienne a enregistré une hausse de 50%.⁶

COMPTE TENU DU DÉFICIT DE CERTAINS PAYS, LE G7 N'A ATTEINT QUE 61% DE SON ENGAGEMENT DE HAUSSE ENVERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE EN 2010

Le G7 a accru le montant annuel de son aide au développement à l'Afrique subsaharienne de 8,453 milliards d'euros (11,197 milliards de dollars) entre 2004 et 2010, atteignant 61% de l'engagement de hausse de 13,761 milliards d'euro (18,227 milliards de dollars) promis en 2005. Les engagements tenus sont principalement le fruit des Etats-Unis, du Japon et du Canada qui ont dépassé leurs objectifs et du Royaume-Uni qui a quasiment atteint son objectif ambitieux. Ensemble, l'Allemagne et l'Italie ont manqué la cible de 5,36 milliards d'euros (7,11 milliards de dollars) et la France de 1,01 milliard d'euros (1,34 milliard de dollars).

L'accord de Gleneagles a mis l'accent sur l'Afrique subsaharienne, région la moins susceptible d'atteindre les OMD : près de la moitié des engagements de hausse pour l'aide au développement étaient destinés à la région. L'engagement spécifique de l'UE à Gleneagles d'allouer la moitié de toute hausse de l'aide au développement à l'Afrique subsaharienne n'a fait que renforcer cette tendance.

Les chiffres définitifs montrent que le G7, en tant que groupe, a enregistré à ce sujet une meilleure performance que d'autres groupes de bailleurs de fonds (Etats-Unis et Japon en tête). Entre 2004 et 2010, 43% des hausses globales du G7 ont été allouées à l'Afrique subsaharienne contre 28% pour l'UE-15 et 36% pour les pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD). Compte tenu de l'engagement spécifique de l'UE envers la région, sa performance médiocre est particulièrement préoccupante et sera à améliorer lorsque les prochaines aides au développement seront allouées.

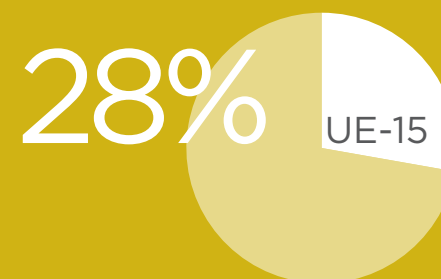
UNE AIDE AU DÉVELOPPEMENT AXÉE SUR DES SECTEURS SPÉCIFIQUES

Dans une annexe de la Déclaration finale de Gleneagles, le G8 et ses partenaires se sont engagés à financer un éventail d'actions spécifiques dans le domaine du développement d'ici à 2010. L'accès universel au traitement VIH/sida, l'accès universel à l'éducation primaire et le développement du commerce en Afrique en sont quelques exemples. La majorité de ces engagements étaient imprécis, difficiles à évaluer et beaucoup n'ont pas été réalisés. Toutefois, ils ont marqué un tournant décisif dans le domaine du développement en créant une gestion axée sur les résultats. Le sommet de Gleneagles a eu lieu alors que la crise du VIH/sida cristallisait l'attention de l'opinion publique. A la suite de Gleneagles, la majorité des hausses en matière d'aide au développement se sont concentrées sur la santé mondiale, notamment la lutte contre les maladies infectieuses telles que le VIH/sida et le paludisme. Les partenaires du développement ont plus récemment revu à la hausse leurs investissements en faveur des systèmes de santé, de la sécurité alimentaire et du développement agricole. Parmi les grands engagements sectoriels s'étendant au-delà de l'horizon 2010, deux ont récemment été convenus et sont décrits ci-dessous. Ils seront évalués par ONE dans les rapports ultérieurs.

L'INITIATIVE DE L'AQUILA SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : En 2009, les dirigeants mondiaux se sont réunis à L'Aquila, en Italie, et sont convenus de la Déclaration conjointe sur la sécurité alimentaire mondiale, connue sous le nom de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire (AFSI). Quarante chefs de gouvernement et organisations internationales se sont engagés à hauteur de 15,1 milliards d'euros (20 milliards de dollars) sur trois années afin d'aider les agriculteurs des pays démunis à stimuler la productivité, plaçant ainsi l'accent sur l'investissement agricole durable, autrefois absent des déclarations du G8.

LA STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SANTÉ DE LA FEMME ET DE L'ENFANT : Le 22 septembre 2010, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a annoncé une promesse de 30,2 milliards d'euros (40 milliards de dollars) pour promouvoir la santé maternelle et infantile afin d'accélérer les progrès en matière de réalisation des OMD 4 et 5 en sauvant la vie de 16 millions de femmes et d'enfants de plus cinq ans. Sur un total de 30,2 milliards d'euros (40 milliards de dollars), 20,38 milliards d'euros (27 en dollars) représentaient de nouvelles contributions et 6,49 milliards d'euros (8,6 en dollars) provenaient de pays en développement.

% DE LA HAUSSE
GLOBALE DE
L'APD À
L'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE
ENTRE 2004-10



INDIVIDUELLEMENT, CERTAINS EFFORTS DES PAYS DU G7 POUR ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT SONT À LOUER, D'AUTRES À BOUDER

Certains pays du G7 se sont conduits en vrais chefs de file en atteignant leurs objectifs envers l'Afrique subsaharienne à l'horizon 2010, alors que d'autres ont échoué.

- **LE ROYAUME-UNI** a fait preuve de ses capacités de meneur pendant cette période de cinq ans, en remplissant 86% de ses engagements ambitieux destinés à l'Afrique subsaharienne, enregistrant une hausse de 1,92 milliards d'euros (2,55 milliards de dollars).
- **LES ETATS-UNIS** ont également enregistré une hausse spectaculaire en termes d'aide au développement dans la région, en atteignant 121% des engagements promis à Gleneagles, soit une augmentation de 3,23 milliards d'euro (4,28 milliards de dollars).

■ **LE CANADA** and **LE JAPON** ont atteint leur cible, qui était relativement modeste. Le Canada a augmenté son aide au développement de la région de 588 millions d'euros (779 millions de dollars), soit 197% de ses engagements de hausse. Le Japon a rempli 126% de son objectif, soit une hausse totale de 1,2 milliards d'euro (1,6 milliard de dollars) consacré à la région entre 2004 et 2010. Au sein du G7, le Japon et le Canada ont consacré la majeure partie de leurs hausses de 2004-10 à l'Afrique subsaharienne (140% et 62% respectivement).

■ **LA FRANCE** a augmenté le montant de son aide au développement de 0,819 milliard d'euros (1,086 milliard de dollars), soit 45% du total des engagements de hausse promis.

■ **L'ALLEMAGNE** n'a atteint que 23% de ses promesses de hausse à la fin 2010, soit une augmentation de 739 millions d'euros (979 millions de dollars). Parmi les pays du G7, l'Allemagne a consacré la deuxième part la plus faible des hausses de développement à l'Afrique subsaharienne (18%) entre 2004 et 2010.

■ La mauvaise performance de **L'ITALIE** continue de saper la crédibilité des efforts collectifs du G7 et l'UE en Afrique subsaharienne. Le montant consacré par l'Italie à l'aide au développement dans la région a enregistré une baisse de 59 millions d'euros (78 millions de dollars) depuis 2004. L'Italie aurait immédiatement dû mettre en œuvre le 'piano di rientro' (plan de relance) promis par le président Silvio Berlusconi en 2009.

■ **L'UE-15** (dont quatre membres du G7) s'est engagée à accroître l'aide au développement à l'Afrique subsaharienne de 14,271 milliards d'euros (18,902 milliards de dollars) entre 2004 et 2010. Toutefois, avec une hausse de seulement 4,938 milliards d'euro (6,541 milliards de dollars), l'UE n'a rempli que 35% de son engagement. Près de 40% de l'augmentation provenait d'un seul pays, le Royaume-Uni. Il est cependant important de noter que certains membres de l'UE-15 sont régulièrement de bons élèves. Quatre pays – le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède – ont notamment maintenu leur objectif du ratio de l'APD/RNB à 0,7% ou plus. Seuls le Danemark et le Luxembourg ont atteint l'objectif officiel défini par l'UE pour l'Afrique subsaharienne.

FIGURE 4

HAUSSES PROMISES CONTRE HAUSSES RÉELLES DU G7, 2004-10

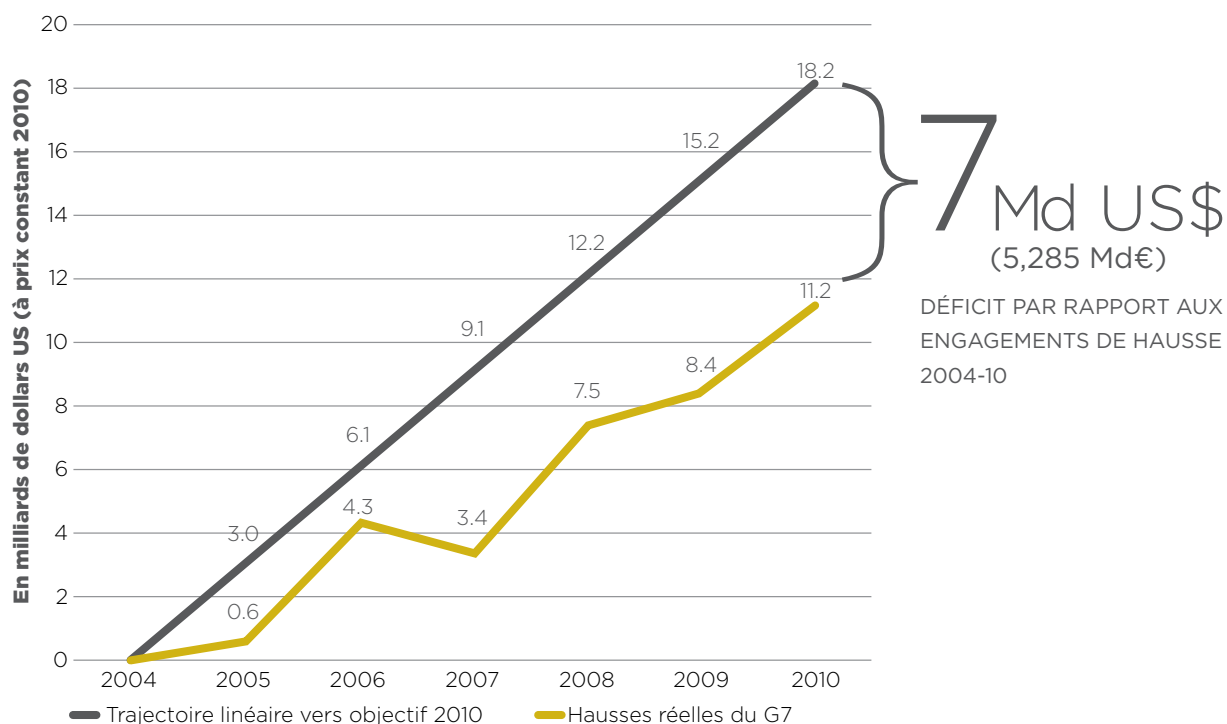
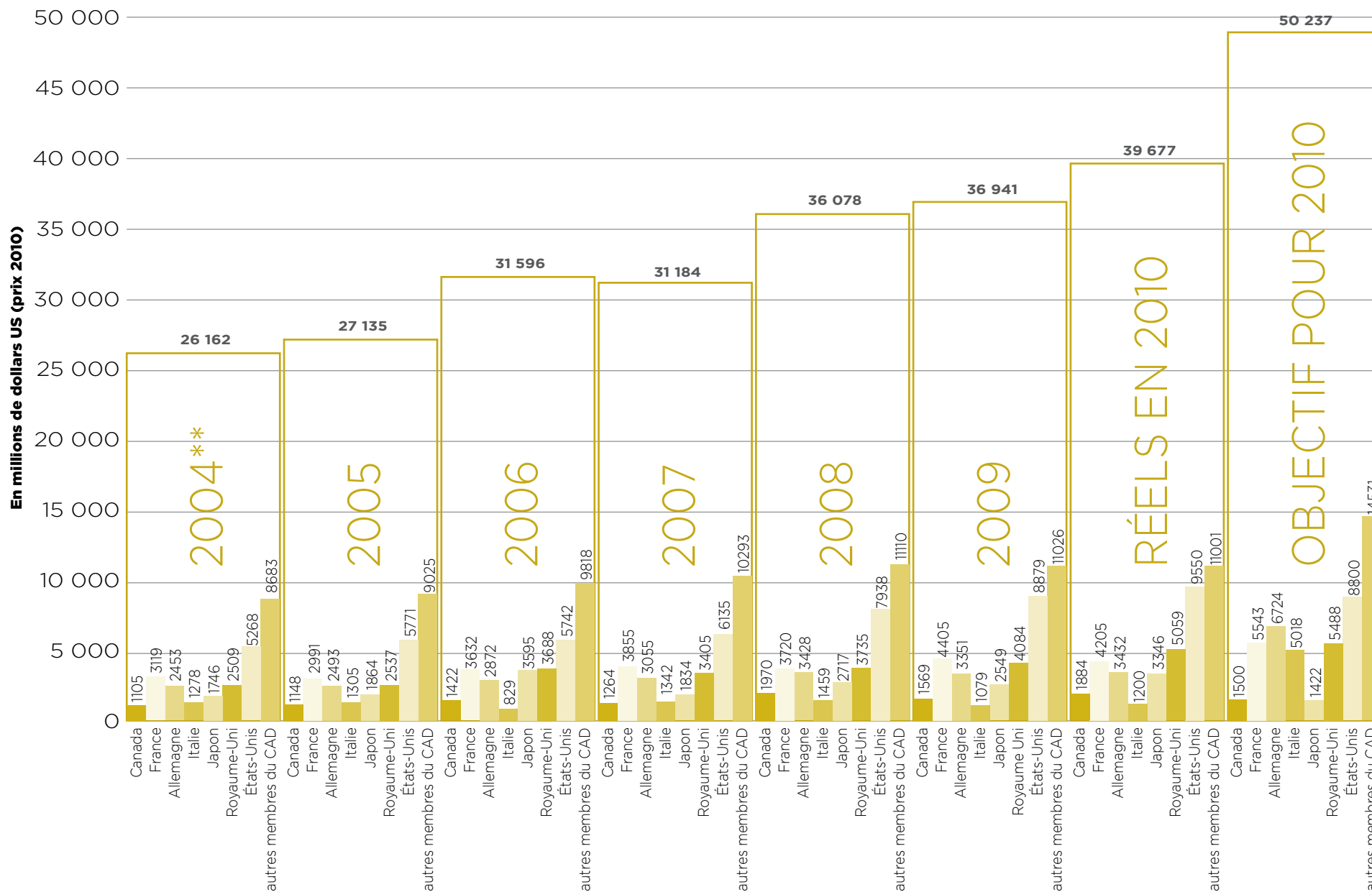


FIGURE 5

AIDE AU DÉVELOPPEMENT VERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DEPUIS GLENEAGLES (MILLIONS DE DOLLARS, PRIX 2010)



Total

*L'engagement du Japon se limitait à la hausse de l'APD bilatérale vers l'Afrique subsaharienne. Ce graphe suppose une APD multilatérale lissée pour 2010.

**Comme les déboursments multilatéraux peuvent varier de manière considérable d'année en année, ONE utilise la moyenne des déboursments multilatéraux de 2004 et de 2005 pour établir une référence de progrès pour chaque pays.

FIGURE 6

LE G7 A-T-IL ATTEINT SES ENGAGEMENTS EN TERMES D'APD ENVERS L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ? (EN MILLIONS DE DOLLARS US PRIX 2010)

	APD EN 2004	APD RÉELLE EN 2010	DIFFÉRENCE TOTALE ENTRE 2004 ET 2010	OBJECTIF POUR 2010	DÉFICIT	% D'ENGAGEMENTS DE HAUSSE ATTEINTS EN 2010
ALLEMAGNE	2 453	3 432	979	6 724	-3 292	23%
CANADA	1 105	1 884	779	1 500		197%
ÉTATS-UNIS	5 268	9 550	4 282	8 800		121%
FRANCE	3 119	4 205	1 086	5 543	-1 338	45%
ITALIE	1 278	1 200	-78	5 018	-3 818	-2%
JAPON (BILATÉRALE)	547	1 645	1 098	1 422		126%
ROYAUME-UNI	2 509	5 059	2 550	5 488	-429	86%
G7	17 479	28 676	11 197	35 706	-7 030	61%
UE-15	16 005	22 546	6 541	34 907	-12 361	35%
CAD	26 162	39 677	13 515	50 237	-10 560	56%

Les résultats du G7 et du CAD comprennent les contributions multilatérales du Japon (soit l'aide japonaise dans sa totalité)

FIGURE 7

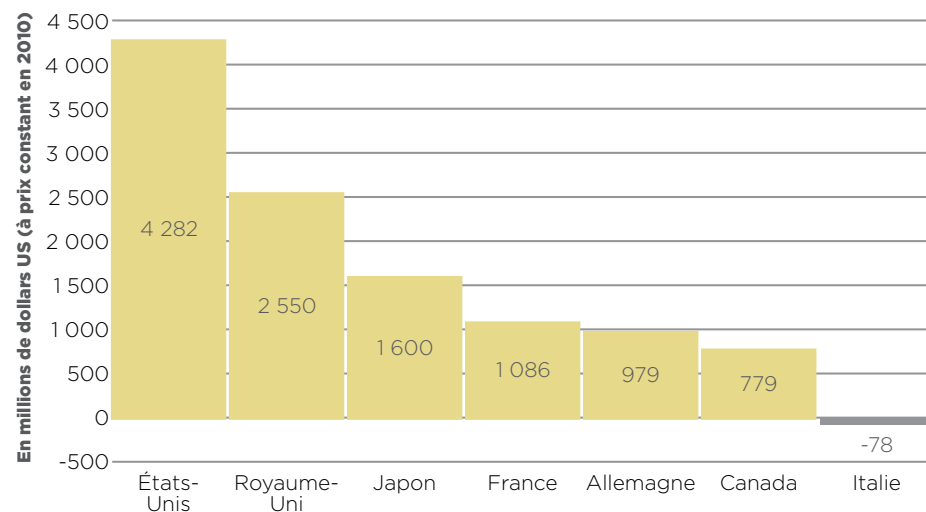
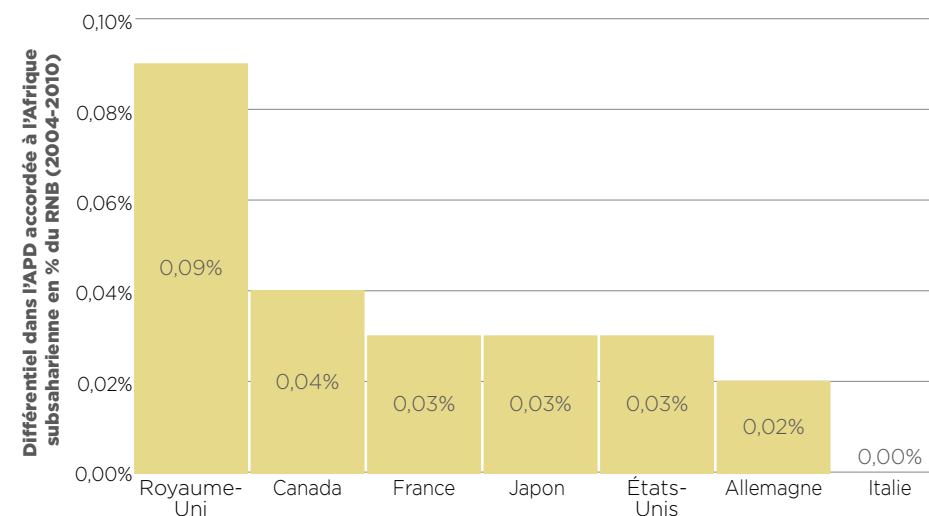
CLASSEMENT DES BAILLEURS SELON LES HAUSSES DU VOLUME DE L'APD ACCORDÉE À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ENTRE 2004 ET 2010

FIGURE 8

CLASSEMENT DES BAILLEURS SELON LES HAUSSES DE RATIO APD/RNB ACCORDÉE À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ENTRE 2004 ET 2010

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'APRÈS-GLENEAGLES : DE LA NÉCESSITÉ D'ENGAGEMENTS COLLECTIFS CLAIRS POUR UNE VÉRITABLE PRISE DE RESPONSABILITÉ

Grâce à Gleneagles, des engagements très divers en matière d'aide au développement ont pu être rassemblés autour d'un même but. Ainsi, le sommet du G8 est devenu un rendez-vous annuel au cours duquel les responsabilités de chacun sont passées en revue. C'est ce sens de la responsabilité mutuelle qui a permis un véritable passage à l'action, tel que démontré par les résultats supérieurs du groupe du G7 comparé à l'UE et au CAD. Le G7 a effectivement mieux tenu ses engagements en matière de hausse de l'APD (avec un résultat de 61 %, contre 35 % pour l'UE et 56 % pour le CAD). Même conclusion pour ce qui a été d'ériger l'Afrique subsaharienne en priorité (avec 43 % des augmentations du G7 allouées à cette région, contre 28 % pour l'UE et 36 % pour le CAD).

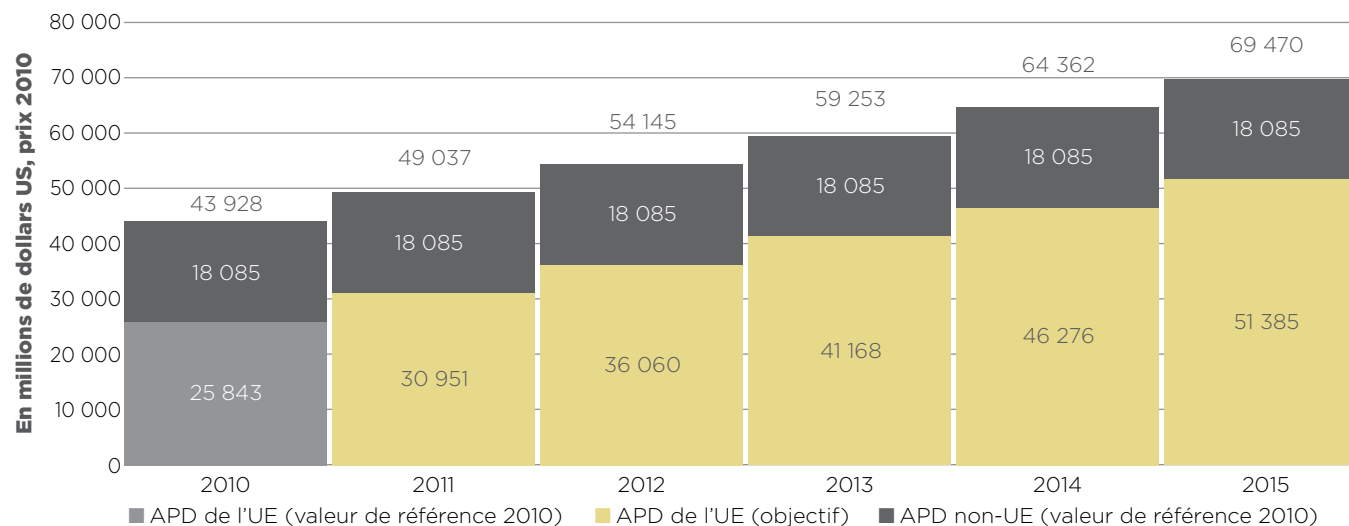
Alors que les coupes budgétaires sont légions et les priorités mondiales en opposition, il est d'autant plus vital

qu'il y ait une prise de responsabilité quant aux engagements en faveur du développement. Sans objectif global ni rendez-vous annuel rassemblant le monde autour de l'évaluation des progrès, il sera plus difficile d'instaurer un sens de la responsabilité mutuelle.

Parmi les engagements partagés se poursuivant après l'horizon 2010, citons la promesse de l'UE de parvenir à 0,7 % d'APD/RNB d'ici à 2015. Et si l'UE s'est engagée à consacrer 50 % des augmentations au continent africain, la part des ressources allouées à l'Afrique subsaharienne n'a pas encore été fixée (il est tout de même à préciser qu'il est prévu d'octroyer 0,15 % du RNB aux pays les plus pauvres, dont la plupart se trouvent en Afrique subsaharienne). Ce changement de vision vers une prise en compte du continent africain dans sa globalité signifie que les pays d'Afrique du Nord à l'importance géopolitique croissante (à l'instar de l'Égypte, de la Tunisie et de la Libye) feront désormais partie du groupe des pays comptabilisés dans l'objectif. ONE s'inquiète de ce changement, et craint qu'en élargissant la région de l'Afrique subsaharienne pour y inclure l'Afrique du Nord, la priorité qu'était devenue au cours des dix dernières années la réduction de la pauvreté par le biais de l'aide au développement ne se retrouve au second plan.

FIGURE 9

ENGAGEMENTS APD JUSQU'EN 2015



L'objectif 2015 pour l'Afrique s'explique par deux phénomènes.

■ Les bailleurs de fonds non-UE n'ont pas formulé de nouveaux engagements d'APD pour la région. Sur ce graphique, l'on part du principe que ces bailleurs maintiennent un niveau d'engagement minimum équivalent à celui de 2010. Il ne s'agit pas d'objectifs officiels.

ONE appelle les bailleurs non-UE à définir de nouveaux objectifs d'aide au développement et tous les bailleurs à expliciter leurs objectifs selon les Principes TRACK.

■ Selon son objectif de 0,7 % du ratio de l'APD/RNB, l'UE-15 consacre 50 % du total des hausses en faveur du continent africain. Les objectifs intermédiaires indicatifs se fondent sur une progression linéaire entre 2010 et 2015.

FIGURE 10

ENGAGEMENTS POUR L'APD AU-DELÀ DE 2010

	Global	Afrique
ALLEMAGNE	Atteindre un ratio APD /RNB de 0,7 % à l'horizon 2015 dans le cadre de l'engagement pris par l'UE en 2005 en faveur de l'aide au développement	Consacrer 50 % de l'augmentation enregistrée entre l'APD réelle de 2004 et l'objectif d'APD globale pour 2015 au continent africain
AUSTRALIE	Atteindre un ratio APD/RNB de 0,5 % d'ici à 2015/16 dont 0,15 % pour les pays les moins avancés (PMA)	
CANADA	Plafonner le montant de l'enveloppe de l'aide internationale (qui comprend l'APD) à 5 milliards de dollars canadiens par an pour une durée indéterminée	
CORÉE DU SUD	Atteindre un ratio APD/RNB de 0,15 % d'ici à 2012 ; et 0,25 % d'ici à 2015	Doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2012 (par rapport à 2009)
ÉTATS-UNIS		
FRANCE	Atteindre un ratio APD /RNB de 0,7 % à l'horizon 2015 dans le cadre de l'engagement pris par l'UE en 2005 en faveur de l'aide au développement	Consacrer 50 % de l'augmentation enregistrée entre l'APD réelle de 2004 et l'objectif d'APD globale pour 2015 au continent africain
ITALIE	Atteindre un ratio APD /RNB de 0,7 % à l'horizon 2015 dans le cadre de l'engagement pris par l'UE en 2005 en faveur de l'aide au développement	Consacrer 50 % de l'augmentation enregistrée entre l'APD réelle de 2004 et l'objectif d'APD globale pour 2015 au continent africain
JAPAN		Doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2012
ROYAUME-UNI	Atteindre un ratio APD /RNB de 0,7 % à l'horizon 2015 dans le cadre de l'engagement pris par l'UE en 2005 en faveur de l'aide au développement	Consacrer 50 % de l'augmentation enregistrée entre l'APD réelle de 2004 et l'objectif d'APD globale pour 2015 au continent africain
UE-15	Atteindre un ratio APD /RNB de 0,7 % à l'horizon 2015 dans le cadre de l'engagement pris par l'UE en 2005 en faveur de l'aide au développement	Consacrer 50 % de l'augmentation enregistrée entre l'APD réelle de 2004 et l'objectif d'APD globale pour 2015 au continent africain

LES PRINCIPES TRACK

Ces cinq dernières années, prendre des engagements forts est devenu une nécessité de plus en plus évidente. S'il convient d'encourager vivement les engagements audacieux, ONE souhaite que les acteurs concernés se posent sérieusement les questions suivantes (et y répondront par l'affirmative). Ces principes « TRACK » ont été établis et convenus par ONE, Development Initiatives, AidInfo, l'Africa Progress Panel et Richard Manning, consultant indépendant et ancien président du CAD de l'OCDE.

L'ENGAGEMENT EST-IL TRANSPARENT ?

Chaque engagement quantifiable devrait s'accompagner (ou être rapidement suivi) d'une présentation indiquant sur combien d'années il est pris ; comporter une échéance claire ; indiquer à quel poste budgétaire il correspond ; indiquer le niveau de référence initial et l'évolution du poste budgétaire au cours des années à venir. Toutes ces informations doivent être exhaustives et comparables, et communiquées dans les meilleurs délais ; il faut également que les citoyens des pays bénéficiaires et des pays donateurs puissent en avoir connaissance et les consulter.

EST-IL AXÉ SUR LES RÉSULTATS ?

Les promesses financières devraient relier les dépenses aux résultats réels. Dans le contexte de l'aide publique au développement (APD), les résultats à obtenir devraient être définis par les pays bénéficiaires. Une présentation claire des résultats souhaités permettra aux citoyens des pays en développement de demander des comptes à leurs gouvernements (et au secteur du développement dans son ensemble) quant à l'obtention de ces résultats.

EST-IL ADDITIONNEL ?

Pour toute promesse, la tâche la plus ardue, porte ouverte aux abus, consiste peut-être à juger si oui ou non certains des fonds promis sont nouveaux et supplémentaires. La signification du terme « additivité » prête souvent à confusion, les bailleurs pouvant justifier de diverses façons la « nouveauté » de leurs nouveaux engagements. Globalement, pour toute promesse qui se veut « additionnelle », il faut pouvoir répondre à la question : « additionnelle à quoi ? ».

EST-IL CONDITIONNEL ?

L'augmentation des ressources est souvent conditionnée à des changements stratégiques opérés à la fois par le gouvernement et par les autres organismes qui programment ces ressources, et avant tout par le partenaire de mise en œuvre dans le pays en développement bénéficiaire. Certaines conditions sont astreignantes et de nombreuses recherches ont démontré qu'imposer des choix stratégiques aux bénéficiaires s'avérait souvent contre-productif. D'autres, en revanche, sont importantes et nécessaires (nécessité de transparence fiscale, audits et suivi consciencieux des projets). Dans les deux cas, toutefois, il est important que la conditionnalité soit claire et présentée ouvertement.

COMMENT SAURA-T-ON QU'IL A ÉTÉ RESPECTÉ ? ('KEPT', EN ANGLAIS)

Dans le cadre de toute grande promesse, un mécanisme doit être défini, de préférence indépendant, pour mesurer et suivre les progrès accomplis tout au long du cycle de vie de la promesse, et permettre ainsi d'assurer qu'elle soit tenue et que les résultats obtenus au fur et à mesure soient portés à la connaissance des citoyens et des médias.

Au sein du G7, les engagements pris par les trois pays non-membres de l'UE ont soit expiré ou ont été dépassés avant l'heure (dans le cas du Japon). Le Canada et le Japon ont besoin de nouveaux objectifs plus ambitieux. Les États-Unis, quant à eux, se sont dotés d'objectifs sectoriels mais n'ont pas de plan d'action complet visant à une augmentation de l'aide au développement pour l'Afrique subsaharienne. Un certain nombre de bailleurs de fonds qui ne sont membres ni du G8 ni de l'UE (tels que l'Australie et la Corée du Sud) ou qui ne dépendent pas du CAD (tels que la Chine ou l'Afrique du Sud) ont également pris des engagements en matière d'aide au développement.

Le paysage actuel est donc de plus en plus varié et complexe. D'où la nécessité pour tous les partenaires du développement de s'approprier la nouvelle recommandation du CAD sur les « bonnes pratiques pour la prise d'engagements » et les Principes TRACK de ONE. En vertu des Principes TRACK, les engagements des bailleurs de fonds doivent être transparents, axés sur les résultats, clairs quant au degré d'additivité et de conditionnalité, et audités via un mécanisme indépendant afin de s'assurer que les promesses sont effectivement tenues.

43

MILLIARDS
D'EUROS

débloqués grâce à
des mécanismes de
financement innovant
entre 2000 et 2008

L'INNOVATION DANS LE FINANCEMENT : POUR UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'ACCOMPLISSEMENT DES OMD

Pour atteindre les OMD, il sera nécessaire de débloquer bien plus de ressources qu'à l'heure actuelle. Or l'aide au développement pourrait devenir de plus en plus imprévisible dans les cinq prochaines années. Les partenaires du développement devraient davantage aller à la recherche de mécanismes novateurs de financement du développement pour compléter leurs engagements actuels d'aide publique au développement. De tels mécanismes innovants ont déjà permis de mobiliser pour le développement près de 43 milliards d'euros (57 milliards de dollars) entre 2000 et 2008 (tant par le biais de bailleurs de fonds que d'obligations à destination de la diaspora).⁷ En faisant preuve de créativité dans leur démarche, les différents acteurs se sont notamment appuyés sur l'IFFIm (Facilité internationale de financement pour l'immunisation) avec son émission d'obligations pour l'achat de vaccins. Ils ont également eu recours à une garantie de marché pour la création d'un nouveau vaccin antipneumococcique. Autre méthode : la mobilisation de ressources auprès des consommateurs afin de financer des programmes de fonds mondiaux, via Product (RED).

GARANTIE DE MARCHÉ (AMC, ADVANCED MARKET COMMITMENT)

Les garanties de marché visent à améliorer l'accès à des produits essentiels en ciblant les principaux facteurs freinant les entreprises privées dans le développement de produits destinés à des clients dans les pays à faibles ressources, c'est-à-dire sur des marchés où les marges sont incertaines ou limitées. Les AMC créent un futur marché viable en garantissant un financement pour l'achat de produits avant même leur conception. Ces engagements incitent les producteurs à investir dans la recherche, la formation de personnel et la construction de sites de fabrication. Ensuite, les entreprises participantes s'engagent formellement à fournir le produit pendant un certain temps, à un prix abordable.

PRODUCT (RED)

Product (RED) a été conçu afin de mobiliser le pouvoir des consommateurs en leur offrant un choix alternatif, celui d'acheter des produits au service de la santé dans le monde. (RED) travaille à la sensibilisation et à la collecte de fonds en faveur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme par la création de partenariats avec des marques grand public. Les produits issus de cette collaboration sont ensuite estampillés (RED). La marque (RED) s'engage à commercialiser ces produits et les entreprises conviennent de reverser une part de leurs bénéfices pour chaque produit (RED) vendu.

DEBT2HEALTH

Debt2Health est une initiative financière novatrice qui complète les programmes mis en œuvre par le Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans les pays partenaires. En vertu du modèle Debt2Health, les créanciers s'accordent à annuler une partie de la dette du pays. En échange, ce dernier doit investir une contrepartie de paiement, convenue au préalable, dans un programme approuvé par le Fonds mondial. Puis le Fonds mondial reverse le paiement de contrepartie au pays bénéficiaire.

Les G8 et G20 devraient identifier les opportunités qui permettront de capitaliser sur les réussites de 2011. Plusieurs propositions novatrices de financement pourraient recevoir le soutien d'une majorité de pays du G20 et permettraient ainsi de lever d'importants nouveaux fonds pour le développement. Par exemple, combiner réduction des coûts d'envois d'argent et émission d'obligations en devise locale à destination de la diaspora permettrait de lever 5,02 à 9,28 milliards d'euro (6,65 à 12,3 milliards de dollars) supplémentaires chaque année pour l'Afrique subsaharienne. La taxe sur les transactions financières pourrait quant à elle rapporter 97 milliards d'euros (128,4 milliards de dollars) si elle était mise en place en Europe (la part de ce montant

qui serait consacrée au développement serait peut-être moindre). Les retombées exceptionnelles issues de la vente d'or par le Fonds monétaire international pourraient générer 2,1 milliards d'euros (2,79 milliards de dollars), qui seraient potentiellement alloués aux pays à ressources limitées. En s'appuyant sur les mécanismes novateurs de financement de la santé dont l'efficacité n'est plus à prouver, tel le lancement d'une nouvelle garantie de marché pour les vaccins et l'élargissement des programmes d'échanges de créances, il serait possible de lever 5,28 milliards d'euros (7 milliards de dollars) pour des investissements en matière de santé mondiale.

VALORISER LES ENVOIS D'ARGENT DE LA DIASPORA

Depuis des dizaines d'années, les diasporas des pays en développement envoient de l'argent vers leur pays d'origine, que ce soit à leur famille ou amis. On estime que chaque année 245 milliards d'euros (325 milliards de dollars) sont ainsi envoyés à destination des pays en développement, soit plus de huit fois le volume de l'aide au développement dont bénéficiaient ces pays en 2010. Les envois d'argent sont considérés comme ayant un impact direct sur la réduction de la pauvreté.

Le G8 et le G20 peuvent aider à la valorisation des envois d'argent en promouvant une réduction des frais d'envois depuis les pays développés vers les pays en développement. En 2009, lors du sommet de L'Aquila en Italie, le G8 et le G20 s'étaient engagés à réduire les frais moyens d'envois d'argent de 10 % à 5 % d'ici à 2014. Pour y parvenir, le G8 et le G20 peuvent nouer des partenariats avec le secteur privé afin de mettre au point des systèmes de paiement par téléphone portable, en

poursuivant les réformes réglementaires engagées et en éliminant les clauses d'exclusivité pour plus de concurrence.

Autre piste : les gouvernements du G8 et du G20 pourraient encourager l'utilisation d'obligations en devise locale afin de mobiliser la diaspora. Elles sont émises par le gouvernement d'un pays en développement et achetées à l'étranger par la diaspora du pays en question. Les obligations de ce type permettent de lever des fonds à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux généralement pratiqués à l'échelle des pays, surtout pour ceux n'ayant pas de notation. Les recettes peuvent ensuite servir à l'investissement dans des domaines clés pour le développement, tels l'éducation ou les infrastructures.

Combinées ensemble, ces deux mesures - réduction des frais d'envois d'argent de 5 % et émission d'obligations à destination de la diaspora - généreraient 5,02 à 9,28 milliards d'euro (6,65 à 12,3 milliards de dollars) supplémentaires par an pour l'Afrique subsaharienne.

5,3

MILLIARDS D'EUROS

générés grâce à des mécanismes de financement innovant pour la santé depuis 2006.

5 MILLIONS

de personnes ont bénéficié de programmes de conseil, de dépistage ou d'un traitement contre le VIH/sida grâce à (RED) et au Fonds mondial

LA TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

A l'origine, la taxe sur les transactions financières (TTF) prévoyait un impôt de l'ordre de 0,005 % à 0,1 % sur chaque transaction financière (y compris sur les produits dérivés et sur les marchés en gré à gré). A un taux d'imposition bas de 0,01 %, cette TTF pourrait générer 218,12 milliards d'euro (288,9 milliards de dollars) à l'échelle mondiale, ou 96,94 milliards d'euros (128,4 milliards de dollars) si elle était uniquement instaurée en Europe (UE-27+Norvège et Suisse).⁸

Nicolas Sarkozy, président du G8 et du G20, plaide pour que ces ressources soient mises au service du financement du développement, de l'atténuation du changement climatique et des efforts d'adaptation. Cette TTF pourrait être perçue de façon automatisée par le biais de systèmes en ligne tels que SWIFT, CSL et TARGET, minimisant ainsi les frais de perception encourus.⁹ Les produits dérivés peuvent être inclus par le biais de « centrales de virement » qui sont actuellement en création (via le Financial Reform Act aux Etats-Unis, ainsi que par des directives en cours d'élaboration dans l'UE et d'initiatives législatives similaires dans d'autres pays du G8 et du G20). De plus, en fonctionnant par le biais de plateformes financières de ce type, les autorités fiscales nationales seraient en charge de lever l'impôt. Chaque transaction effectuée sur les plateformes de transactions électroniques porterait une étiquette indiquant son pays d'origine, ce qui donnerait la base de la taxation. Afin d'éviter cette taxe, une entreprise implantée dans un pays où la TTF serait en vigueur devrait travailler sans ces systèmes de virement et de règlement ; mais les éviter serait plus onéreux que la taxe en elle-même.¹⁰ Il est donc possible d'instaurer une TTF uniquement dans l'UE ou la zone euro, ou d'autoriser les gouvernements intéressés à participer.

Depuis le début de la crise financière mondiale, le soutien international en faveur d'une TTF a fait un chemin considérable, alors que plusieurs campagnes européennes ont mobilisé le public et que les gouvernements se sont mis en quête de solutions pour lever des fonds à destination des plans de sauvetage. Dans certains pays du G8, ce sont de faibles prélèvements bancaires qui ont été instaurés. Mais la TTF reste à l'ordre du jour du fait de l'ampleur potentielle des ressources en découlant. Du point de vue politique, une telle option n'est pas viable pour tous les membres du G20, mais elle pourrait tout du moins fonctionner pour un certain nombre d'entre eux. Si elle venait à être mise en œuvre, une part substantielle des recettes en résultant pourrait être allouée au financement du développement.

EN CES TEMPS DE COUPES BUDGÉTAIRES, IL EST PLUS PRIMORDIAL QUE JAMAIS DE S'ASSURER DE L'UTILISATION OPTIMALE DES FONDS

Le manque de mise à jour des données rend d'autant plus difficile l'évaluation globale des progrès accomplis en vue d'atteindre les engagements pris en 2005 et 2008 dans le cadre des Forums de haut niveau pour l'efficacité de l'aide tenus à Paris et à Accra. Néanmoins, les dernières données disponibles montrent que les pays du G7 continuent d'être largement à la traîne et qu'ils sont loin d'atteindre les objectifs fixés. Sont particulièrement à blâmer les avancées lentes dans l'utilisation de systèmes par pays et dans la coordination du travail pour éviter toute fragmentation. Certes, les bailleurs du G7 ont presque atteint leur engagement de 2001, visant au déliement de l'aide pour les Pays pauvres très endettés (PPTE). Mais l'aide liée demeure ancrée, tant dans les politiques que dans la pratique. La part croissante des prêts dans le cadre de l'APD est tout aussi inquiétante (de 8,4 % en 2005 à 13,6 % en 2009). Ceci est d'autant plus alarmant que de nombreux pays à ressources limitées continuent de faire face à une dette au poids insoutenable, et ce en dépit d'amples efforts en vue d'un allègement de la dette par le biais de l'initiative PPTE et Allègement de la dette multilatérale (IADM).

Des évolutions positives sont tout de même à relever. Certains bailleurs de fonds (notamment le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Canada) s'efforcent d'identifier les résultats visés par le biais de leurs investissements consacrés au développement. Il s'agit donc ici d'engagements axés sur les résultats, l'impact devenant ainsi une priorité, au lieu de se concentrer sur les moyens. Cela permet aussi d'encourager à la conception de programmes novateurs afin d'optimiser les résultats. De tels engagements devront être aussi clairs et responsables que les engagements pris dans le cadre de l'APD. Suivi et évaluation solides seront également nécessaires afin que les citoyens des pays en développement prennent mieux leur développement en main.

Lors du quatrième Forum de haut niveau qui se tiendra à Busan cette année, les pays devraient définir des normes claires de suivi et d'évaluation des résultats. Ils devraient aussi s'orienter vers plus de transparence pour les flux d'aide au développement ainsi que pour les budgets et statistiques concernant les pays en développement. Ils devraient également travailler de concert avec les bailleurs de fonds non-membres du CAD afin d'assurer une large participation aux normes et aux engagements en matière d'efficacité de l'aide.

5,12
À
9,47
MILLIARDS
D'EUROS

pourraient être alloués chaque année à l'Afrique subsaharienne en réduisant les frais d'envois d'argent de 5 % et en émettant des obligations à destination de la diaspora.

POUR 1 EURO

du contribuable investi
dans les banques de
développement
bilatéral,

4,53 EUROS

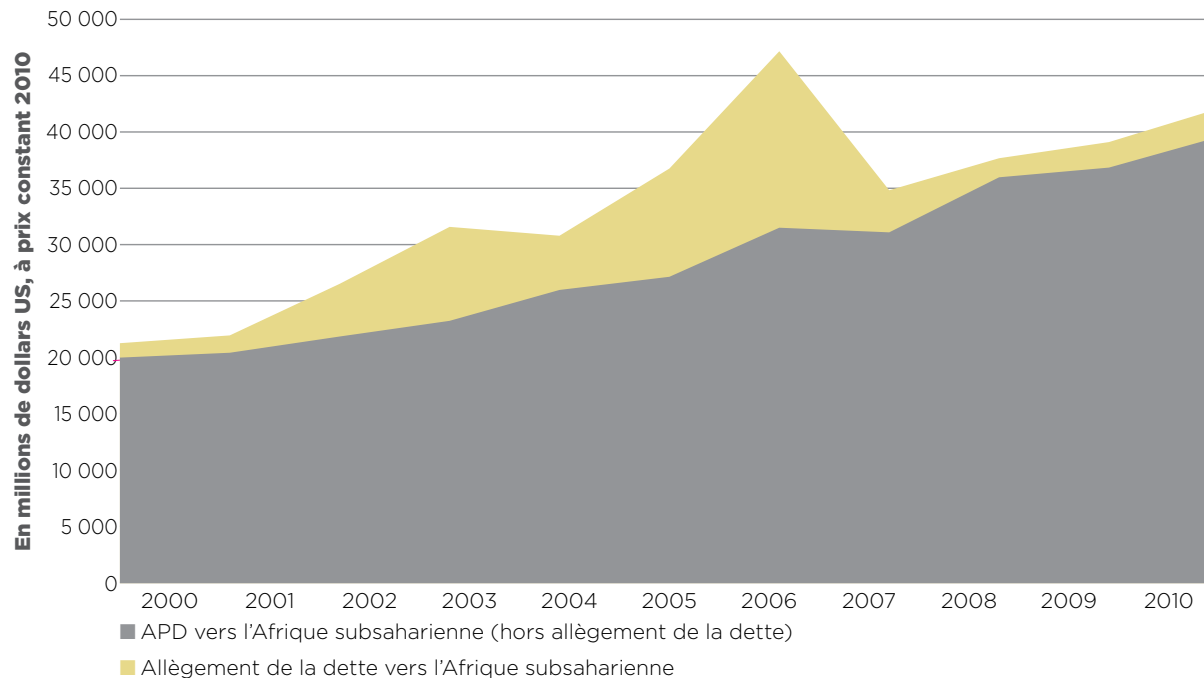
peuvent être générés
par les marchés des
capitaux.

L'IMPACT DE L'ANNULATION DE LA DETTE SUR LE SUIVI DES TENDANCES DE L'APD

ONE a toujours exclu les accords d'allègement de la dette bilatérale de ses analyses de flux d'APD (voir la section sur la méthodologie pour davantage de détails). L'annulation de la dette est une ressource essentielle pour les pays à ressources limitées et a permis des progrès spectaculaires dans le domaine du développement ces dix dernières années. Toutefois, inclure l'annulation de la dette dans les flux d'APD gonflerait les montants de l'aide et compte tenu de la nature irrégulière de l'allègement de la dette, cela fausserait les tendances de l'APD. L'analyse définitive de ONE pour la période 2004-10 démontre qu'en omettant l'allègement de la dette de son analyse, les tendances de l'aide au développement sont plus visibles. L'allègement de la dette atteint aujourd'hui des niveaux plus modestes ; c'est pourquoi il serait préférable que les bailleurs excluent ces volumes lorsqu'ils évaluent leurs propres progrès et prennent des engagements en faveur de l'APD.

FIGURE 11

BAISSE DE L'IMPACT DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE SUR L'APD ACCORDÉE À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE



FONDER DE NOUVEAUX PARTENARIATS SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ

Au cours des dix dernières années, les partenariats de l'Afrique avec les pays des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), ainsi qu'avec d'autres économies émergentes et le secteur privé ont connu une croissance exponentielle. Certes, les répercussions sur l'Afrique seront plus le fait de l'augmentation des échanges commerciaux et de l'investissement, ainsi que des changements dans les normes de gouvernance mondiale (par exemple, celles régissant les industries extractives). Mais les économies émergentes tendent également à s'affirmer en tant que bailleurs de fonds. Des pays tels que le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Arabie Saoudite et la Russie n'ont eu de cesse d'augmenter leur aide bilatérale au cours des dernières années, ainsi que leurs contributions aux initiatives et mécanismes multilatéraux. De nombreux pays travaillent à l'amélioration de leur capacité statistique et à la création d'agences d'aide au développement qui soient efficaces (notamment par le biais de l'initiative en faveur d'un engagement renforcé du CAD).

Tous ces débuts de relations représentent de nouvelles ressources pour les pays africains, ainsi que des opportunités de partage des connaissances et d'instauration d'un nouveau dialogue entre les pays. Ces nouveaux partenariats, s'ils s'appuient sur une plus grande transparence et un meilleur respect des normes mondiales régissant l'aide au développement, s'en verront d'autant plus renforcés et durables. Les bailleurs de fonds non-membres du CAD devraient également travailler avec le CAD et les autres partenaires pour fixer un calendrier de communication des chiffres de l'APD. Deux pays du G20 (l'Arabie Saoudite et la Turquie) sont d'ores et déjà entrés en action à cet égard. De plus, les bailleurs non-membres du CAD devraient travailler de concert avec les pays africains afin d'établir des lignes directrices et des objectifs communs pour l'ensemble de leurs partenariats en matière d'aide, de commerce et d'investissement. Sans oublier l'établissement d'engagements au service du développement qui soient clairs et la participation aux forums mondiaux sur l'efficacité de l'aide.

52,85
EUROS



2,64
EUROS

Réduction du prix d'une dose de vaccin antipneumococcique dans les pays en développement grâce à la garantie de marché.